

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La situation politique à Berlin : le Reichstag sera-t-il dissous ? — Les rapports franco-russes : une reconnaissance inconditionnelle. — Le commerce extérieur de la France. — La baisse du franc et la politique financière du gouvernement.**

En Allemagne, la crise politique attend toujours son dénouement. Nous avons dit tous les efforts tentés par le chancelier Marx pour clarifier les bases de son ministère : tous ses efforts ont été jusqu'ici voués à l'insuccès.

Toutefois, la situation a sensiblement évolué : alors qu'au début de la crise, les socialistes étaient le seul parti à préconiser de nouvelles élections, voici que presque tous les partis réclament aujourd'hui la dissolution du Reichstag et un appel aux électeurs.

Par ailleurs, la dissolution semble s'imposer de plus en plus, comme seul dénouement possible.

De fait, les populistes — l'un des partis de la coalition gouvernementale — viennent de s'élever contre le maintien de ladite coalition. Par contre, ils ont pris nettement position en faveur de la collaboration avec les nationalistes.

Cette collaboration avec les nationalistes, les démocrates, — autre élément de la coalition gouvernementale — n'en veulent à aucun prix.

Quant au centre catholique après s'être prononcé, au cours d'une première réunion, pour le maintien du cabinet actuel, il s'est prononcé, au cours d'une deuxième réunion, en faveur de l'élargissement du cabinet à droite seulement, à la condition pourtant que les démocrates restent dans le gouvernement ainsi remanié.

Dans ces conditions, on devine sans peine l'embarras et la perplexité du chancelier et il est fort possible qu'il se range à son tour à l'idée d'une dissolution et de nouvelles élections.

Maintenant, l'incertitude politique persistante qui règne en Allemagne pourrait bien s'expliquer dans une large mesure par la crise politique anglaise.

La mise en échec du cabinet Mac Donald et sa chute possible après les élections du 29 octobre, (à supposer que le parti travailliste perde du terrain), n'aurait pas sans exercer de profondes répercussions sur la condition des partis en Allemagne.

Certains escomptent que, si cette éventualité se produit, le courant à gauche qui s'accroît depuis quelques temps en Allemagne, se trouvera ralenti, sinon enrayé.

Bref, les éléments réactionnaires spéculent sur une défaite des socialistes anglais, espérant que cette défaite portera tort, par contre-coup, aux socialistes allemands.

Il est fort possible que ce calcul manque de fondement.

Mais il est non moins probable que les Allemands attendent maintenant d'être fixés sur l'évolution de la politique britannique, pour arrêter eux-mêmes leur conduite.

Et tout cela a pour effet de prolonger encore la crise !...

La Commission chargée d'étudier la modalité de la reprise des relations entre la France et la Russie s'est à nouveau réunie cette semaine.

Cette Commission a fait preuve de la plus grande diligence et son rôle est virtuellement terminé.

Elle se prononce : 1° en faveur de la reconnaissance inconditionnelle du Gouvernement de la Russie soviétique ; 2° en faveur de réserves sauvegardant les intérêts français.

Autrement dit, la formule de reconnaissance, tout en ne posant aucune condition à la reconnaissance, réservera les intérêts de la France.

Les « purs logiciens » se demanderont si les deux propositions n'englobent pas quelque contradiction.

Mais il s'agit moins de logique que de faits.

Or, c'est un fait que la Russie existe et la France ne peut systématiquement l'ignorer.

Par suite, la reconnaissance du

Gouvernement soviétique est un problème qui devait tôt ou tard se poser.

Doit-il se poser aujourd'hui ? Est-il opportun de renouer avec Moscou dans les circonstances présentes ? Gardons-nous de nous prononcer sans nuances. Constatons seulement que la plupart des pays ayant renoué avec Moscou éprouvent en ce moment des déceptions successives.

Reste la question de la reconnaissance inconditionnelle.

« Est-il prudent, se demande notre confrère le Temps, de reconnaître le gouvernement des Soviets avant d'avoir obtenu de Moscou certains engagements précis quant au règlement des importantes questions qui se posent entre la France et la Russie ? Les Russes en font une condition sine qua non de tout arrangement. Le principe de la reconnaissance préalable à tout accord a été vivement controversé au moment où le cabinet Mac Donald a pris une telle initiative. On sait à quelles difficultés se heurtèrent ensuite les Anglais, lorsqu'il s'est agi de négocier un accord, qui s'est trouvé être tel, finalement, qu'il a été la cause déterminante de la crise politique où le cabinet Mac Donald risque de sombrer. »

En principe, la reconnaissance inconditionnelle peut sembler une imprudence ; mais, en fait, le risque paraît nul. Notre confrère ajoute, en effet :

« Dans la réalité des choses, la reconnaissance de jure, si elle n'est pas suivie d'un règlement de toutes les questions qui se posent entre les deux pays, serait un geste sans portée, une formalité sans effets directs sur les relations franco-russes proprement dites. »

Au total, en reconnaissant sans condition le gouvernement des Soviets, la France ne s'engage pas à grand chose, à condition toutefois que toutes les précautions, et les plus rigoureuses, soient prises concernant la sauvegarde de nos intérêts.

L'administration des douanes communique les chiffres du commerce extérieur de la France pour les neuf premiers mois de 1924.

Et tout de suite, une constatation réconfortante s'impose : les résultats du commerce extérieur en septembre ont été plus satisfaisants que ceux du mois précédent : non seulement les importations et les exportations se sont accrues les unes et les autres, mais les secondes ont augmenté dans une proportion sensiblement plus forte que les premières.

La plus-value enregistrée, par rapport aux chiffres d'août, est de 85 millions pour les entrées ; elle atteint 217 millions pour les sorties.

La balance du commerce, qui avait fait ressortir en août un déficit de 104 millions 1/2, nous est redevenue favorable en septembre : elle accuse, en effet, un excédent d'exportations d'environ 27 millions 1/2.

On ne peut que se féliciter de voir ainsi notre balance économique devenir positive.

Par ailleurs, la valeur de nos échanges extérieurs reste, pour les neuf premiers mois de l'année, en cours, en progression considérable par rapport à la période correspondante de 1923, et l'augmentation continue de porter sur toutes les grandes catégories de marchandises tant importées qu'exportées.

Elle est de 6 milliards 680.584.000 francs, soit d'environ 30 0/0 pour les entrées et de 8.916.061.000 francs ou de 41,5 0/0 pour les sorties.

Il y a lieu de signaler l'accroissement particulièrement considérable des exportations d'objets fabriqués, accroissement qui se chiffre, par rapport aux neuf premiers mois de 1923, à 6.855 millions de francs, soit à près de 60 0/0.

Ces plus-values ne sont dues qu'en partie à la hausse des prix qui s'est produite d'une année à l'autre ; elles reflètent en outre un développement remarquable des échanges commerciaux de la France avec l'étranger et les colonies.

Au total, la balance de notre commerce extérieur accuse, pour les trois premiers trimestres de la présente année, un excédent de sorties s'élevant à 1.245.946.000 francs. Pendant la période correspondante de l'année dernière un excédent

d'importations de 989.531.000 francs avait été constaté. La différence en notre faveur, enregistrée d'une année à l'autre, atteint donc 2.235 millions de francs.

Voilà des résultats dont on ne saurait exagérer le prix.

En raison de cette situation économique nettement favorable, on s'attendrait à voir notre franc se relever.

On s'y attendrait aussi parce que les plus-values dans le recouvrement des impôts donnent également des résultats fort satisfaisants.

Commerce extérieur et rentrée des impôts ne devraient-ils pas influencer directement et d'une façon prépondérante sur la tenue de notre change ?

Eh bien, il n'en est rien et malgré la situation florissante et de nos échanges commerciaux et de nos plus-values budgétaires, notre devise continue à baisser lentement, mais régulièrement.

Où devons-nous chercher les causes de ce fléchissement du franc ?

A vrai dire, il n'y en a qu'une : le manque de confiance qu'inspire tant en France qu'à l'étranger la politique financière du gouvernement.

Et non seulement le gouvernement n'a réalisé aucune de ces réformes solennellement annoncées, mais par tout un ensemble de mesures risque de ruiner le crédit de la France.

Le déficit du budget s'est augmenté de quelque 3 milliards... et l'on n'est pas sûr que ce déficit ne s'aggrave pas.

On avait proclamé : pas d'emprunt pour boucler le budget, et voici qu'on annonce, non pas un mais bien plusieurs emprunts !

On avait dit : plus d'inflation ! Or, il suffit de consulter chaque semaine le bilan de la Banque de France pour se rendre compte que la circulation fiduciaire s'accroît de semaine en semaine.

Comment dans ces conditions la confiance régnerait-elle ?

Confiance d'abord dans notre monnaie, sur laquelle nos dirigeants laissent s'abattre tous les maux qu'elle peut contracter.

Confiance aussi dans un gouvernement qui paraît être aux abois au point de recourir aux mesures mêmes qu'hier encore il condamnait avec la dernière énergie.

La situation est certes difficile infiniment ; mais alors pourquoi nous avoir tant fait espérer naguère ? L'inquiétude n'en est que plus vive aujourd'hui.

M. D.

## INFORMATIONS

### POUR L'EMPRUNT ALLEMAND

L'émission de la tranche suédoise de l'emprunt allemand a eu lieu sur le chiffre total de 23.740.900 couronnes. Les banques ont offert au public 16 millions pour les titres et ont gardé le reste pour elles. La souscription publique a été couverte en une demi-heure. L'émission revêt la forme d'obligations de la Société de crédit suédois donnant un intérêt inférieur de 1 0/0 au taux des franchises anglaise et américaine.

### Les largesses de la délégation allemande à la Conférence de Londres

La délégation allemande, qui s'est rendue à Londres à l'occasion de la récente conférence, a laissé dans les hôtels de la capitale un excellent souvenir. Les délégués ont dépensé sans compter. Pour moins de deux semaines de séjour, ils ont laissé au Ritz, entre 4.000 et 5.000 livres sterling, et 800 livres environ au Courzon-Hôtel. Les pourboires ont été royaux : 500 livres, c'est-à-dire 40.000 francs au Ritz, et 100 livres au Courzon-Hôtel.

### Un emprunt français aux Etats-Unis

MM. Herriot, président du conseil, et Clément, ministre des finances, vont conférer avec M. Morgan au sujet de la conclusion d'un emprunt d'Etat aux Etats-Unis. Aucune décision, même de principe, n'a encore été prise à ce sujet par le gouvernement. Cet emprunt,

qui aurait pour objet d'assainir le marché des devises françaises et d'alimenter les remboursements que nous devons opérer à l'étranger, ne serait conclu que dans le cas où les propositions faites par le grand financier américain seraient particulièrement avantageuses.

### L'emprunt intérieur français

Les services du ministère des finances continuent l'étude des modalités de l'emprunt intérieur français, l'Etat ayant besoin d'argent.

Le conseil des ministres sera appelé incessamment à se prononcer sur le système envisagé.

On pense que le travail de mise au point définitive sera terminé dans le courant de la semaine prochaine.

Il est probable que le montant du prochain emprunt ne sera pas limité. On pense cependant que l'opération serait arrêtée aux environs de 4 milliards, qui paraissent actuellement devoir suffire aux besoins de la Trésorerie pendant les mois qui vont suivre.

### Un Zeppelin à travers l'Atlantique

Les instruments enregistrent que le « Z.-R.-III » a couvert 8.105 kilomètres en 81 h. 17 minutes, à une vitesse moyenne de 99 k. 200 à l'heure, tandis que la vitesse moyenne du dirigeable anglais « R.-54 », qui fit la traversée en 1919 d'Écosse à New-York était de 46 k. 400 à l'heure. On a constaté que les réservoirs du « Z.-R.-III », lorsqu'il fut revisité, étaient encore au quart pleins.

### Les Américains auront le monopole de l'exportation du manganèse russe

Le Daily Express publie une dépêche de Moscou annonçant qu'un accord a été conclu entre le gouvernement des Soviets et une firme américaine de New-York qui donne aux Américains le monopole de l'exportation du manganèse russe de la région de Chiatoury (Géorgie), pendant une période de 20 ans.

La concession contient environ 100 millions de tonnes de minerai.

### Au Maroc français

La situation est stationnaire sur le front Nord. Dans le Moyen-Atlas, des groupes insoumis ont tenté une démonstration dans la région des postes d'Almensid et de Zaouia Eeh Cheik, mais ils ont été vivement repoussés avec des pertes sévères par les partisans qui ont détruit un douar servant de repaire aux rôdeurs.

### Les relations avec les Soviets

La commission des affaires russes a tenu sa 5<sup>e</sup> séance, en suite de laquelle elle a remis au cabinet du président du Conseil son rapport sur les modalités de la reconnaissance du gouvernement de l'Union des Soviets. Elle se réunira mardi à nouveau pour l'examen des questions annexes.

### Le différend anglo-turc

Le secrétaire général de la Société des Nations a reçu du premier ministre britannique un télégramme le priant de prendre les mesures nécessaires pour convoquer une réunion immédiate du Conseil en vue d'examiner les différences d'interprétation qui ont surgi entre le gouvernement britannique et le gouvernement turc au sujet du dernier paragraphe de la résolution du Conseil en date du 30 septembre. Ce paragraphe a trait au maintien du « statu quo » dans la région de la frontière de l'Irak en attendant la décision à prendre par le Conseil sur la délimitation.

### En Chine

Des combats se livrent actuellement dans les rues de Canton, où des volontaires ont élevé des barricades et se défendent contre les troupes de Sun Yat Sen. Afin d'éviter le pillage, les habitants se sont réfugiés dans leurs demeures, d'où ils tiennent sur les troupes. La plupart des mar-

chandises entreposées dans le port ont été déposées en sûreté en amont de la ville.

La concession étrangère de Shameen est barricadée et des volontaires, armés de mitrailleuses, montent la garde aux issues. Sun Yat Sen, qui faisait peser sur Canton un joug autocratique, ne se résigne pas à perdre le pouvoir et envoie des renforts à ses partisans.

### Les traitements des fonctionnaires

Le Gouvernement a décidé d'accepter le relèvement du traitement des fonctionnaires.

Partant du traitement de base de 6.000 fr., la progression s'élève rapidement à 8.000, 10.000 et 12.000 francs, et si les plus petits fonctionnaires bénéficient d'une augmentation nette de 1.480 francs, les moyens en reçoivent une proportionnelle de 3.000 à 4.000 francs, et les hauts fonctionnaires sont augmentés pour 4.000 à 6.000 francs de leurs traitements actuels. Ces augmentations comprennent, bien entendu, les indemnités déjà perçues par les fonctionnaires, indemnité de vie chère, etc.

### Ceux qui seront au-dessus de l'échelle

Une vingtaine auront plus de 40.000 fr., les ambassadeurs, le procureur général et le président de la Cour de cassation, le vice-président du Conseil d'Etat, les trois préfets hors classe toucheront des traitements s'étendant entre 40.000 et 55.000 francs.

### Conseil des ministres

La rentrée des Chambres  
Les traitements des fonctionnaires

Réuni vendredi matin, le Conseil des Ministres a fixé la rentrée des Chambres au 4 novembre. Il a également approuvé le projet de révision des traitements des fonctionnaires avec le minimum de 6.000 francs.

### Le prix du pain à Montpellier

A Montpellier, à partir de vendredi, le pain a été augmenté de 5 centimes par kilo. Le pain, forme longue, est vendu 1 fr. 45, et le pain, forme ronde, 1 fr. 40.

D'autre part, les patrons boulangers ayant refusé une augmentation de 5 francs par jour demandée par leurs ouvriers et la suppression du travail de nuit, ceux-ci menacent de se mettre en grève.

### Tirages financiers

du 15 octobre 1924  
COMMUNALES 1923  
Le numéro 1.485.141 est remboursé par un million de francs.  
Le numéro 242.841 est remboursé par 100.000 francs.  
Le numéro 1.374.557 est remboursé par 50.000 francs.  
Le numéro 1.347.867 est remboursé par 25.000 francs.  
Cent numéros sont remboursés chacun par 1.000.

## CHRONIQUE LOCALE

### Pour l'impartialité de la justice

Où mène-t-on le pays, demandions-nous dans notre dernier numéro ? Les gaffes, en effet, succèdent aux gaffes !

Après avoir frappé les adversaires, voilà que l'on sert les amis, avec une désinvolture, une indécence caractérisées.

Le garde des sceaux actuel vient de commettre une nomination qui a soulevé des protestations unanimes, excepté, évidemment, celles du ministre et de l'intéressé.

Le garde des sceaux a nommé juge d'instruction du tribunal de Blanc, un avoué près le tribunal de cette ville dont, au surplus, il remplit les fonctions de maire.

Cette nomination va à l'encontre du sentiment public, parce qu'elle n'est pas faite pour assurer l'impartialité des décisions de justice.

Certes, nous ne mettons pas en doute la droiture, la loyauté de l'avoué, maire de Blanc, politicien

de marque, nommé juge d'instruction dans sa bonne ville de Blanc.

Mais pour aussi loyal, aussi consciencieux que soit un homme, eh bien, il peut, parfois, être obligé de faire... plaisir, de rendre service à un délinquant.

C'est là, chose qui peut ne se produire jamais ; mais si, par hasard, elle se produisait, si un délinquant ami était absous et si un délinquant adversaire était malmené, que dirait-on ? On dirait que l'impartialité de la justice n'est pas assurée.

Et c'est pourquoi, les avoués du Blanc qui, mieux que nous, sont à même d'apprécier cette impartialité, ont élevé une protestation véhémente et très juste contre la nomination d'un collègue, qui, parce que politicien a été bombardé juge d'instruction du tribunal de sa ville.

Mais, il y a même mieux : la presse de l'Indre a, également, protesté contre la nomination de ce politicien.

En effet, le journal radical-socialiste de l'Indre, écrit :

« Le mécontentement des républicains est aussi grand que la joie ironique de leurs adversaires. Ce n'est pas pour le triomphe personnel de quelques partisans que nous avons voté le 11 mai dernier, c'est pour une République propre, et que nous ne voulions pas voir maculer pour la satisfaction d'obscures ambitions et de petits intérêts locaux. »

« Ça, c'est tapé ! le ministre qui a commis la nomination d'un politicien au poste de juge d'instruction dans la ville qu'il administre, en prendra pour son grade. »

Mais il en prendra davantage, il faut bien l'espérer, lorsque la question sera posée devant le Parlement. C'est à ce moment que l'on verra si l'impartialité de la justice trouve plus de défenseurs que d'adversaires !...

Somme toute, à la liste des ministres auxquels le pays reproche maintes et belles gaffes, il faut ajouter le garde des sceaux.

Mais ça n'a pas d'importance : un de plus, ou de moins, les contribuables paieront quand même les impôts et les sinécures que les politiciens distribuent aux copains qui les ont bien servis !

Après tout, le cas de l'avoué, maire de Blanc n'est pas unique !

LOUIS BONNET.

### Négligences administratives

#### Une lettre ouverte

à M. le Préfet du Lot  
Nous avons fait connaître, dans un précédent numéro, les conditions particulièrement défavorables dans lesquelles la rentrée s'était effectuée au lycée Gambetta.

A l'heure actuelle, aucune solution n'est encore intervenue : l'Administration supérieure ne semble avoir cure ni des intérêts des élèves, ni de la réputation de notre vieux lycée.

La lettre ouverte suivante vient d'être adressée à M. le Préfet du Lot : elle traduit les sentiments unanimes de tous les pères de famille.

Cahors, le 17 octobre 1924.

Monsieur le Préfet du Lot,

Nous avons l'honneur de faire appel à votre haute autorité pour appeler l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique sur l'organisation défectueuse de l'enseignement au lycée Gambetta à Cahors.

Les chaires de 6<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> et celle d'allemand sont actuellement dépourvues de titulaires, et le cours normal des études poursuivies par les enfants du Lycée se trouvent de ce fait interrompu d'une façon on ne peut plus préjudiciable au progrès de leurs connaissances.

L'intérêt des élèves et celui du Lycée Gambetta exigent que les chaires vacantes soient rapidement pourvues de titulaires et nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Préfet, de vouloir bien joindre vos efforts aux nôtres pour demander à M. le Ministre de l'Instruction Publique de faire le nécessaire dans ce sens.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet avec nos remerciements, l'hommage de nos sentiments respectueux.

D<sup>r</sup> CONSTANT. PAUL GARNAL  
Conseiller général  
du Lot.

# PROJET !

On sait que le gouvernement a décidé récemment que 20.000 fonctionnaires seraient supprimés. Ces suppressions, qui visent l'ensemble des ministères seraient obtenues de la façon suivante :

Mise à la retraite des fonctionnaires atteints par la limite d'âge ; suppression de certains concours pendant plusieurs années ; suppression de postes par extinction.

C'est à peu près le programme envisagé par tous les gouvernements qui ont voulu réaliser la compression des dépenses.

Cette compression sera-t-elle réalisée, dans son ensemble, par le Gouvernement actuel ?

L'avenir nous le dira ; mais, quoi qu'il en soit le public ne comprendra pas pourquoi, à la veille de cette compression, le garde des sceaux, comme un politicien, juge d'instruction.

Il n'y a donc pas suffisamment de magistrats de carrière ?

Dans tous les cas, nous verrons bien lorsque les fonctionnaires ayant atteint la limite d'âge seront mis à la retraite, s'ils ne seront pas remplacés par d'autres.

C'est la loi fatale du jour. Il n'y a rien à faire contre elle.

**LOUIS BONNET.**

## On fait ce qu'on peut

Tout dernièrement, on annonçait avec une joie bruyante que 1.600.000 contribuables allaient être exonérés du double-décime sur les revenus.

La condamnation du double-décime était prononcée et, le cœur rempli d'aise, on disait : « Enfin, les impôts vont être diminués. »

Hélas ! les contribuables n'auront pas l'heur de se réjouir.

Cette exonération du double-décime est tellement insignifiante qu'elle peut être qualifiée, purement et simplement de bluff.

En réalité, de quoi s'agit-il ? D'exempter du double-décime pour la cédule des traitements ou des bénéfices, la première tranche de 2.000 francs au-dessus du maximum non imposable. Ainsi, dans les villes, l'exonération de 20 pour 100 jouera sur l'impôt de 7.000 et 9.000 francs. Cet impôt se monte à 90 fr., son double-décime à 18 francs.

Complions bien : en prenant pour exact ce chiffre global de 1.600.000 redevables et en admettant — ce qui est faux — que tous paient l'impôt pour plus de 9.000 francs, nous arrivons à un dégrèvement de 28 millions pour l'ensemble des contribuables.

Or, le double-décime représente un total de près de quatre milliards.

On voit donc que ce n'était pas la peine de tant crier au dégrèvement des impôts.

Les contribuables qui seraient dégrévés par cette suppression du double-décime, n'auront pas un bénéfice bien gros ; il sera même si illusoire qu'il ne s'en apercevra pas.

Supprimer 28 millions sur un impôt qui s'élève à 4 milliards, c'est peu, et c'est même se moquer du public, puisqu'au-dessus bien la suppression du double-décime fut un excellent trempin électoral.

On fait ce qu'on peut ! Mais, alors pourquoi faire tant de belles et vaines promesses ?

**LOUIS BONNET.**

### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée au soldat Signol (Julien) du 207<sup>e</sup> d'infanterie. Bon soldat qui à tous jours fait preuve de bravoure et de dévouement. A été blessé très grièvement en Champagne, le 1<sup>er</sup> janvier 1915, devant Perthes les Hurles.

### Magistrature

Notre compatriote M. Charles Nadaillac, de Gourdon, juge suppléant au tribunal de Saigon, est nommé lieutenant de juge à Beutré (Indo-Chine).

### Enseignement secondaire

Nos compatriotes MM. Garrigues, et Barayre, de Lascabanes, sont nommés le premier professeur de légume au collège de St-Gaudens et le deuxième maître-répétiteur au collège de Revel.

### Enseignement Primaire Supérieur

Son définitivement reçu au Brevet de l'enseignement primaire supérieur :

Mlles Bessières, de l'E. P. S. de Montjeu ; Fréjac, de l'E. P. S. de St-Céré ; Picou, Poujade et Vaysse de l'E. P. S. de Gourdon.

MM. Donnadieu de l'E. P. S. de St-Céré, et Mignac, de l'E. P. S. de Cahors.

### Ecole de St-Cyr

Notre compatriote M. Delpech, de Thémines, vient d'être reçu à l'Ecole militaire de St-Cyr.

### Ponts et Chaussées

Notre compatriote M. Auricoste, de Cazals, reçu agent-voyer ordinaire, est nommé stagiaire à Salviac.

### P. T. T.

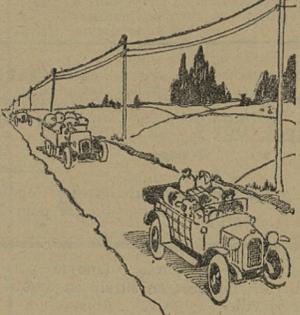
Notre compatriote M. Contival, facteur rural à Void (Meuse) est nommé facteur à Puybrun, en remplacement de M. Carrayrou, en congé pour maladie.

## Sur 100 Agriculteurs des États-Unis 70 ont une auto

dans certains États, il y en a 92 sur 100

Les agriculteurs américains utilisent 4.500.000 autos, soit le tiers des voitures existant aux États-Unis. Dans certaines régions, sur 100 fermiers, 92 ont une auto.

En France, la proportion varie de 1 à 8 autos pour 100 agriculteurs.



Un retour du marché en Amérique.

Un retour du marché en France.



On nous a dit : « Les États-Unis et la France ne sont pas comparables : dans les campagnes américaines, les distances sont énormes ; ici, tout est à portée de la main. L'auto est donc plus nécessaire là-bas qu'ici. »

Ceci n'est pas exact. Des États comme la Pensylvanie, par exemple, contiennent à l'hectare autant d'habitants et autant de kilomètres de routes que notre pays.

Or, en Pensylvanie, 58 agriculteurs sur 100 ont une auto, proportion 8 fois plus forte que dans la campagne française où l'auto est la plus répandue.



### Inspection Générale

Monsieur l'Inspecteur Général Pécaut, fils de l'Inspecteur Général Félix Pécaut, qui laissa des traces si profondes, comme Pédagogue et Directeur de Fontenay-aux-Roses visite actuellement les écoles de notre ville et du département.

Mais il a voulu revoir notre lycée, où il arriva il y a 32 ans, comme jeune professeur de philosophie. C'est avec émotion qu'il en a parcouru les classes et les cours. Mais cette émotion se mêlait de tristesse, quand, évoquant le passé et les collègues de sa jeunesse il entendait répondre et toujours répondre : mort, mort. Et cependant, me disait-il, en regardant cette voûte d'azur, ce ciel bleu que peut nous enlever la Riviera : « Avec un pareil ciel, on ne devrait pas mourir ! ». — Ant. CHÉRY.

### Contributions Indirectes

M. Murat, vérificateur des Contributions indirectes à Figeac, est nommé receveur à Cambrai.

### Nos hôtes

Nous sommes heureux de saluer parmi nos hôtes de passage M. Jack, l'illustre peintre anglais, membre de l'Académie royale de peinture de Londres ; — Mme et M. Ehwell, peintres anglais.

Ils nous quittent à regret, emportant des beautés de notre Quercy de délicieux souvenirs.

### Officiers de réserve

Une séance d'instruction pour les Officiers des réserves de la filiale de Cahors, aura lieu le jeudi 23 octobre 1924.

Rendez-vous à 9 heures à la caserne Bessières.

### Aéronautique militaire

« Les jeunes gens qui désirent être candidats au brevet de mécanicien de l'aéronautique militaire, brevet procurant des avantages spéciaux (primes, emploi de sous-chef mécanicien, situation civile ultérieure rémunératrice), pourront s'adresser pour tous détails d'engagement, etc., qu'ils désiraient connaître, aux Commandants d'armes, aux Commandants de recrutement, aux Officiers du service de l'Instruction physique des garnisons du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne. »

### Officiers de réserve

Une séance d'instruction pour les Officiers des réserves de la filiale de Cahors, aura lieu le jeudi 23 octobre 1924.

Rendez-vous à 9 heures à la caserne Bessières.

### Aéronautique militaire

« Les jeunes gens qui désirent être candidats au brevet de mécanicien de l'aéronautique militaire, brevet procurant des avantages spéciaux (primes, emploi de sous-chef mécanicien, situation civile ultérieure rémunératrice), pourront s'adresser pour tous détails d'engagement, etc., qu'ils désiraient connaître, aux Commandants d'armes, aux Commandants de recrutement, aux Officiers du service de l'Instruction physique des garnisons du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne. »

### Officiers de réserve

Une séance d'instruction pour les Officiers des réserves de la filiale de Cahors, aura lieu le jeudi 23 octobre 1924.

Rendez-vous à 9 heures à la caserne Bessières.

### Voirie

On continue à creuser des tranchées dans les rues de la ville : c'est nécessaire pour installer la nouvelle canalisation.

Mais est-ce que l'on n'exagère pas un peu trop lorsqu'on laisse ouvertes durant des semaines, ces tranchées ? Ne pourrait-on pas les recouvrir au fur et à mesure que les tuyaux sont placés ?

C'est une question que, tout naturellement les habitants des rues ouvertes par la pioche des terrassiers, se posent.

Les habitants de la rue des Soubiroux, notamment, se trouvent mal à l'aise pour circuler hors de leur maison.

C'est miracle qu'aucun accident ne se soit encore produit, en raison de l'énorme tranchée qui a été faite dans cette rue.

Et voilà bien plus de 15 jours que cette rue est dans ce piètre état.

Il est vrai que, demain, ce sera dans une autre rue que l'on constatera un pareil état !

L. B.

### La fermeture des boucheries

« Les patrons et garçons bouchers de Cahors se sont réunis vendredi soir à 3 heures, au Café de Bordeaux pour discuter la question relative au repos hebdomadaire. »

M. Valet, le sympathique inspecteur du travail, assistait à la séance. Après discussion, il a été décidé que les boucheries seraient fermées le dimanche à midi jusqu'au mardi matin.

Au cas où le lundi serait un jour de foire, les boucheries resteraient ouvertes ce jour-là.

### Un coup de scie

En sciant une pièce de bois, M. André Carrère, 23 ans, ouvrier à la scierie mécanique de la gare, a eu la main droite prise par la lame d'une scie. Il se fit aux doigts de nombreuses et sérieuses écorchures.

M. le docteur Calvet examina le blessé, auquel il prescrivit onze jours de repos.

### Accident

M. Alaux, de Fontanes, décapait avec la machine, de la luzerne, chez les Combelle, ses beaux-parents, lorsque par un faux mouvement, la main fut prise dans l'engrenage et complètement coupée. L'hémorragie fut arrêtée en attendant les soins du docteur et du chirurgien, à l'hôpital de Cahors où le blessé fut transporté.

### Congrès de la Noix à Périgueux

Nous rappelons que c'est le 27 octobre prochain que se tiendra à Périgueux le Premier Congrès National de la Noix et du Cerneau.

Organisé par les services commerciaux de la Compagnie d'Orléans, en collaboration avec l'Office Agricole de la Dordogne, ce Congrès a pour but de développer la culture du noyer en France et d'étendre les débouchés de ses produits.

Voici le programme de ce Congrès.

### Lundi 27 octobre

(8 heures 30)

I. — Géographie commerciale de la noix. — Rapporteur : M. Pohet, Ingénieur des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans.

II. — La noix et ses variétés. — Rapporteur : M. Lavialle, Publiciste agricole, lauréat de l'Académie d'Agriculture.

III. — Les soins culturaux à donner au noyer. — Rapporteur : M. Lafont, Directeur des Services agricoles du Lot.

IV. — Le greffage du noyer. — Rapporteur : M. Bacon, Directeur des Services agricoles de la Dordogne.

V. — Les maladies du noyer et le choix des porte-greffes. — Rapporteur : M. Gard, Directeur de la Station de Pathologie végétale de Bordeaux.

### Lundi 27 octobre

(14 heures)

VI. — Les insectes du noyer. — Rapporteur : D<sup>r</sup> Feytaud, Directeur de la Station entomologique de Bordeaux.

VII. — Récolte, conservation et préparation de la noix pour l'exportation et la vente. — Rapporteur : M. Campan, Inspecteur des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans.

VIII. — Améliorations à apporter à la préparation de la noix pour le commerce. Séchage industriel, triage et concassage mécanique. — Rapporteur : M. Lalande, Ingénieur Civil des Mines.

IX. — La conservation des noix et cerneaux par le froid. — Rapporteur : M. Sigmann, Directeur de la Compagnie des Transports frigorifiques.

X. — Le marché français de la noix. — Rapporteur : M. Bouat, Président de l'Office agricole du Lot.

XI. — La vente des noix et cerneaux par les Associations agricoles. — Rapporteur : MM. Durand et Bourg, Président et Secrétaire du Syndicat des Producteurs de noix de Tullins.

### Mardi 28 octobre

(8 heures 30)

XII. — La vente des noix et cerneaux aux États-Unis. — Rapporteur : M. Le Neveu, Attaché Commercial à l'Ambassade française de Washington.

XIII. — Le marché anglais des noix. — Rapporteur : M. du Hal-

gouet, Attaché Commercial de France en Grande-Bretagne.

XIV. — Les autres marchés étrangers. — Rapporteur : M. Texte, Ingénieur Agronome, Attaché aux Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans.

XV. — Le bois de noyer. — Rapporteur : M. Mangin, Ingénieur Agronome, Inspecteur des Eaux et Forêts.

XIV. — Les industries de la noix. — Rapporteur : M. Fallot, Chef du Laboratoire Agronomique du Lot-et-Cher.

Les 27 et 28 octobre une Exposition annexe des produits du noyer (fruits et bois) et de leurs dérivés, ainsi que des instruments et appareils modernes pour le nettoyage des arbres, le traitement industriel de la noix et du cerneau aura lieu à l'Hôtel de la Chambre de Commerce de Périgueux.

Le ministre de la guerre vient de signer l'arrêté relatif à la répartition entre les corps et à l'appel de la 2<sup>e</sup> fraction du contingent de la classe 1924.

Les jeunes soldats seront mis en route les 13, 14 et 15 novembre 1924.

Conformément aux dispositions du décret du 12 janvier 1923, il est procédé pour la répartition au classement dans l'ordre suivant :

1<sup>o</sup> Jeunes gens mariés (ou veufs) avec un ou plusieurs enfants ;

2<sup>o</sup> Titulaires du brevet de préparation militaire élémentaire jusqu'à concurrence de 10 p. 100 du nombre de ces jeunes gens domiciliés dans la subdivision, désignés ou classés entre eux d'après le nombre de points obtenus à l'examen dudit brevet ;

3<sup>o</sup> Autres jeunes gens du contingent rangés d'après le nombre de leurs frères ou sœurs vivants ou morts pour la France, ceux en ayant le plus grand nombre étant inscrits les premiers.

À égalité de situation de famille ainsi définie au paragraphe 3<sup>o</sup> ci-dessus, le classement sur la liste a lieu dans l'ordre suivant :

A) Jeunes gens dont le père est mort pour la France ou réformé avec 50 p. 100 d'invalidité au moins ;

B) Jeunes gens pourvus du brevet de préparation militaire élémentaire non compris dans le 1<sup>o</sup> p. 100 fixé au paragraphe 2<sup>o</sup> ci-dessus ;

C) Soutiens indispensables de famille ;

D) Autres jeunes gens.

Les jeunes gens des catégories A, C, D, sont classés entre eux d'après leur date de naissance, les plus âgés les premiers, ceux de la catégorie B d'après le nombre de points obtenus à l'examen du brevet de préparation militaire élémentaire.

« Les jeunes gens auxquels leur situation de famille permet de bénéficier des dispositions précitées et qui ne se sont pas conformés aux instructions données à ce sujet lors du recensement de la classe ou des opérations du conseil de revision remettront immédiatement au bureau de recrutement dont ils relèvent leur demande avec pièces justificatives à l'appui. »

### Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins pendant le mois de septembre 1924, dans le Lot :

Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 9.356 hectol.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 12.693 hectol.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 5.691 hectol.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 6 au 11 octobre 1924, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 12 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 14 hommes, 11 femmes.

En extra : 2 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 1 femme.

Offres d'emplois non satisfaites : 3 hommes, 4 femmes.

### Récoltes de céréales

L'officiel publie les résultats approximatifs des récoltes des céréales en 1924, dans le Lot.

Froment : Surfaces enssemencées 56.300 hectares. Production : 513.300 quintaux.

Métail : Surfaces enssemencées 1.100 hectares : Production : 8.500 quintaux.

Seigle : Surfaces enssemencées 7.000 hectares : Production : 53.900 quintaux.

### Tribunal correctionnel

Audience du 16 octobre 1924

### RELAXÉ

Les nommés Masson et Décremps, de St-Caprais, qui sont beaux-frères, vivent en mésintelligence et se querellent. A la suite d'une discussion, ils se sont pris au collet et se sont frappés.

Décremps affirme que Masson l'a frappé avec un instrument tranchant. Masson nie et comme la preuve de l'allégation de Décremps n'est pas faite, le tribunal relaxe Masson.

### BRACONNAGE

Gabriel Rajade, de Pomarède, a pêché dans le Lot avec un engin prohibé.

Il est condamné à 50 francs d'amende.

### VOL D'ESSENCE

L'affaire du vol d'essence commis chez M. Bénestèbe a été appelée jeudi. Les inculpés, sont au nombre de 6, dont 2 voleurs, 2 receleurs et 2 courtiers.

L'affaire a été renvoyée à une audience ultérieure.

### Aux engagés volontaires étrangers

Le Comité de l'Association des Anciens Combattants engagés volontaires étrangers dans l'armée française, siège social, 3, rue du Helder, Paris, 9<sup>e</sup>, France, vous prie instamment de lui envoyer sans retard votre adhésion car plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour atteindre le but que nous nous sommes fixés.

Ce but, vous le connaissez tous : secourir les veuves et les orphelins de nos camarades morts au champ d'honneur, ainsi que ceux qui sont dans le besoin et essayer d'aplanir les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Il est donc de votre intérêt de nous aider à réussir et cela nous ne le pouvons que par le nombre.

Cotisation annuelle 14 francs

A noter : Les dons en nature et en argent destinés aux veuves et aux orphelins seront reçus avec reconnaissance par notre trésorier, M. Max Forrer, 50, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris, 11<sup>e</sup>, France.

### Avis de concours

Un concours pour l'emploi de rédacteur de l'Administration centrale du Ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales, aura lieu le 19 janvier 1925.

Pour les conditions d'admission et les avantages qui sont attachés à cet emploi, tous renseignements utiles peuvent être donnés à la Préfecture du Lot. (Cabinet du Préfet).

Un concours pour 10 emplois d'inspecteurs stagiaires du travail sera ouvert le lundi 2 mars 1925.

Les demandes d'admission, accompagnées de toutes les pièces nécessaires, devront parvenir au Ministère du Travail avant le 1<sup>er</sup> janvier 1925. Il ne sera donné aucune suite aux demandes qui arriveraient après cette date.

Pour les conditions d'admission et les avantages qui sont attachés à cet emploi, tous renseignements utiles peuvent être donnés à la Préfecture du Lot. (Cabinet du Préfet).

### Cylindrages à Vapeur

Opérations probables dans la semaine du 20 au 25 octobre 1924.

Répandage et cylindrage de matériaux sur les voies ci-après désignées :

Route Nationale N° 111, de 30 k. 800 à 31 k. 110 ; (entre Concois et Arcambal).

Chemin de grande communication N° 43, de 27 k. 900 à 29 k. 700 ; (entre les Vitarelles et les Mazuts).

Chemin de grande communication N° 33, de 17 k. 600 à 19 k. 365 ; (entre Vers et St-Géry).

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 11 au 18 octobre 1924

### Naissances

Davidovatz Paulette, Place du Marché, 8

Oureival Raymond, rue Louis-Delouche, 10.

Denaut Jacqueline, rue Brives, 4.

### Mariage

Aussel Pierre, plâtrier, et Alaux Jeanne, s. p.

### Décès

Antignac Roger, 8 mois, rue Pt-Wilson.

Quercy Alice, 35 ans, s. p., Impasse Léris, 4.

Curbié Virginie, Epouse Clary, s. p., 76 ans, rue Lastié.

### SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 19 octobre 1924 par la

Pharmacie de la Croix-Rouge Laboratoire de la Phosphorée Gernal En face le Théâtre — CAHORS

Bébé n'aura jamais froid en hiver, si vous l'habiliez devant une cheminée chauffée par MIRUS. Poêle à bois à combustion lente, MIRUS en vente partout.

## Chronique des Théâtres

Nous tenons à rappeler que c'est ce samedi 18 Octobre que nous aurons le plaisir d'entendre, au théâtre municipal, à 8 h. 45, le succès triomphal du théâtre du Palais-Royal : Madame et son

**N'OUBLIEZ PAS CEÇI!!!**  
 Quelques Sacs pour Dames: portefaïlle, porte-monnaie, en cuir maroquin et cuir artistique sont SACRIFIÉS pour la réclamation de la Maison.  
 C'est pourquoi ils se vendent 40 0/0 moins cher que partout ailleurs.  
**POPOVITCH, Coiffeur pour Dames**  
 4, rue-Marchal-Foch, CAHORS

**Arrondissement de Cahors**

**St-Aureil**  
 Noyé. — Lundi soir, tous les habitants du bourg étaient soudainement alarmés. Le petit Jean-Marie Paraire âgé de 18 mois, s'était laissé tomber dans une mare du bord de la route dans une maison. Lorsqu'il fut retiré de là, les soins donnés en pareil cas lui furent prodigués, mais ce fut en vain. Quand le docteur arriva la mort avait déjà fait son œuvre.

**Labenque**  
 Distinctions honorifiques. — C'est avec un vif plaisir que nous avons appris que MM. Vidaille et Boissy, facteurs à Labenque, avaient reçu la médaille de bronze des P. T. T.

Durant les nombreuses années pendant lesquelles ces excellents fonctionnaires ont assuré leur service dans le canton de Labenque, ils ont su faire apprécier leur dévouement, leur activité, leur probité professionnelle.

Les amis qu'ils comptent à Labenque et dans le canton n'ont pas manqué d'adresser leurs félicitations chaleureuses à nos excellents facteurs qui jouissent de la sympathie générale.

Notre tour, nous adressons à MM. Vidaille et Boissy nos bien vives félicitations.

**St-Cernin**  
 Accident de voiture. — Lundi dernier, Dardennes fils, du village de Rougiés, commune de St-Cernin, se rendait à la foire de Labastide-Murat, avec une jeune bête attelée à une voiture à quatre roues, sur laquelle avaient pris place, outre le conducteur, la mère de ce dernier et une autre personne.

Sur la dernière de la voiture se trouvait une caisse dans laquelle on avait mis de jeunes cochons qu'on se proposait de vendre à la foire. La bête, jeune encore et fringante, passa une jambe de derrière par-dessus la tête des cochons, s'emballa et versa dans un champ en contre-has de la route.

Les deux hommes n'eurent aucun mal, mais Mme Dardennes fut blessée sur diverses parties du corps; les blessures ne sont heureusement pas graves. La voiture est en piteux état.

**Albas**  
 Carnet blanc. — On annonce le mariage de notre jeune compatriote, M. Pierre Fron, docteur-médecin à Neully, avec Mlle Germaine Leroy, dont les parents habitent Paris.

**Villesèque**  
 Monument aux morts. — L'inauguration du monument aux morts de la grande guerre, élevé en souvenir des braves de Villesèque tombés au champ d'honneur, aura lieu le dimanche 26 octobre, à 14 heures.

Les habitants du canton et des communes voisines sont priés de venir nombreux à cette cérémonie.

**Puy-l'Évêque**  
 Section cantonale de M. R. A. — Les membres de l'Association cantonale des mutilés, réformés, auxiliaires, veuves et ascendants du canton de Puy-l'Évêque sont priés de se rendre à la réunion exceptionnelle qui aura lieu à la mairie de leurs commune respective, dimanche 19 octobre, à 15 heures, pour y procéder à l'élection du bureau de la Fédération à Cahors.

Les camarades délégués de chaque commune seront tenus d'envoyer le résultat de ce vote au secrétaire: Talou à Puy-l'Évêque, avant le 24 courant inclus. — Le Bureau.

**Arrondissement de Figeac**

**Service d'autobus**

Ligne de Laval-de-Cère à Soussceyrac

Départ de Laval-de-Cère	7 20
Le Sol	7 30
La Condomine	7 40
Teyssieu	8
La Borderie	8 25
Comiac	8 45
Les Quatre-Rtes	9 20
Le Mas-Court	9 25
Prentegarde	9 30
Arrivée à Soussceyrac	9 35

Ligne de Soussceyrac à Laval-de-Cère

Départ de Soussceyrac	16
Prentegarde	16 10
Le Mas-Court	16 15
Les Quatre-Rtes	16 20
Comiac	16 30
La Borderie	16 40
Teyssieu	17 15
La Condomine	17 35
Le Sol	17 50
Arrivée à Laval-de-Cère	18

**Figeac**  
 Au Palais. — Une instruction est ouverte contre M. X... qui s'était fait payer un mandat-poste destiné à une autre personne.

Cette affaire, plaicée par M. de Valon, vient d'être clôturée par une ordonnance de non lieu.

**Probité.** — M. Martory, restaurateur, au faubourg du Pin, à Figeac, est venu déclarer au Commissariat de police que le jour de la foire du 15, il a trouvé sur la voie publique, une gémisse errant seule, il l'a mise chez lui et la tient à la disposition de celui qui l'a perdue.

Nos félicitations.

**Avis de la Mairie.** — Les habitants de Figeac, sont informés que par arrêté de ce jour le prix du pain à partir du 20 octobre sera de 1,30 le kilo.

**Objets perdus et trouvés.** — M. Bayles, facteur des Postes à Figeac, a perdu en faisant sa tournée en ville son stylo, marque Grand-Aigle, avec plume en or. Celui qui l'a trouvé est prié de le rapporter à M. le Commissaire de police, qui lui donnera une bonne récompense.

Mme Goulmy a perdu un sac à main, le 15, jour de foire à Figeac, contenant une certaine somme d'argent et divers objets. La personne qui l'a trouvé est priée de vouloir bien le rapporter au Commissariat de police qui lui donnera une récompense.

**Préparation militaire.** — Avis. — Le Président de la Société de Préparation Militaire de l'arrondissement de Figeac a l'honneur d'informer les jeunes gens des classes 1925 et 1926 qu'à partir du samedi 25 octobre 1924, les cours de Préparation Militaire seront repris à la Sous-Préfecture de Figeac le mardi et le samedi de 20 heures, à 21 heures 30, et le dimanche matin, de 8 heures à 11 heures.

**Le Président de la Société.**  
 Sports. — Circuit Gergovia: ce circuit comprenait l'itinéraire suivant: Bagnac, Le Colombier, Saint-Jean, Montredon, Saint-Santin, St-Constant, Maurs, Cirgues, les Sers, Linac, Colombier, Bagnac.

Sont arrivés: 1<sup>er</sup> Lacarrière, de Viacac; 2<sup>e</sup> Emile Lacarrière; 3<sup>e</sup> Gauzeus; 4<sup>e</sup> Lalaurie.

**Football rugby.** — Dimanche prochain 19 courant sur le terrain de Loudeu, le G. S. F. de Figeac se rencontrera avec la société sportive « Le Vaillant » de Decazeville.

La lutte sera dure mais on nous fait espérer que notre quinze sera victorieux.

Nous engageons le public figeacois à venir voir ce match qui ne manquera pas d'être passionnant.

**Pharmacie de service.** — Dimanche prochain la pharmacie Delmas, qui Legendre assurera le service pendant toute la journée.

**La viande de boucherie.** — Le cours des veaux s'étant abaissé à une moyenne de 4.75 à 5 francs le kilo, sur les divers marchés de la région, une révision de la taxe, qui avait été établie sur le taux de 5 fr. 50 le kilo, sera faite incessamment, d'accord avec les bouchers de la ville, pour réduire en conséquence le prix de la viande de veau.

**Etat-civil** (semaine du 10 au 17 octobre 1924). — Naissance: Coultenceau Michelle-Françoise, rue Caviale. Bessières Denise-Lucienne, rue Baduel.

Décès: Fronsac Joséphine-Angélique, cultivatrice, âgée de 66 ans, à l'Hospice, Faubourg d'Anjou.

Publication de mariage entre: M. Elie Lafon, maréchal des logis aux harnais marocains, domicilié à Ceint-d'eau, commune de Figeac, majeur, et Marie-Louise Broussiau, domiciliée à Turenne (Corrèze), mineure.

**Mariages.** — Il a été célébré à la mairie de Figeac deux mariages, l'un de Mlle Taurand Marthe avec M. Jarrel, ouvrier télégraphiste, de Cahors, et l'autre de Mlle Cavané Alice avec M. Pradines Georges-Charles, mécanicien-tourneur à Figeac.

Nous adressons nos félicitations aux époux et leur désirons bonheur et prospérité.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**  
 Repos hebdomadaire des ouvriers boulangers. — Les ouvriers boulangers de Gourdon ayant demandé le repos hebdomadaire, M. le sous-préfet a convoqué à la sous-préfecture, pour lundi prochain, à 18 heures, MM. le maire de Gourdon, les patrons et ouvriers boulangers pour se concerter sur ce sujet et tâcher d'arriver à une entente.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la pharmacie Dardenne qui assurera le service après-demain lundi, 20 courant.

**Un chien cause la mort d'un cycliste.** — Vendredi dernier, deux sujets espagnols demandèrent à entrer à l'hospice de Gourdon où ils furent admis.

L'un d'eux portait un pansement à la tête et déclarait avoir été blessé dans une chute de bicyclette dans les environs.

Comme ses blessures paraissaient suspectes, le gendarmier fut saisi et une enquête fut aussitôt ouverte. Elle a établi, qu'en effet, cet Espagnol avait été victime, le 5 octobre dernier, à Lamothe-Fenelon, d'une chute de bicyclette, alors qu'il marchait à vive allure, provoquée par un chien effrayé, croit-on, par le timbre avertisseur et qui s'était précipité dans les roues de sa machine.

La victime de l'accident, Chica Giacomo, âgée d'environ 30 ans, rampeleur de chaises, travaillant avec un ouvrier, vient de succomber à l'hospice de notre ville, malgré les soins qui lui avaient été prodigués.

la coquette localité de Saint-Cirq-bell-Abre, une imposante cérémonie destinée à relever la haute distinction que le gouvernement de la République a eu l'heureuse idée de créer, en faveur des plus anciens maîtres, et dont vient de bénéficier notre ami M. François Vilard, le sympathique maire de Saint-Cirq-Soullaguet, en raison de ses longs et loyaux services municipaux.

Nous applaudissons à l'idée de cette manifestation, car on ne saura trop relever et relever le prestige de ce ruban de la Légion d'honneur, destiné à l'élite de la nation.

M. le Préfet devait présider la cérémonie, mais, au dernier moment, il a dû s'excuser, retenu par une importante réunion de la Commission départementale.

M. le docteur Fontanille, sénateur et conseiller général du canton, se fit un plaisir de le remplacer avec toute l'autorité que lui confère son mandat et sa longue et vieille expérience. A ses côtés, on remarquait MM. Calmon, député; Davidou, maire de Gourdon, président du Conseil d'arrondissement et chevalier de la Légion d'honneur; Cambornac, conseiller général de Salviac, tous les conseillers municipaux, les membres de la famille du nouveau légionnaire et de nombreux amis.

A midi, un excellent déjeuner intime, comprenant une trentaine de convives, et dont le menu, aussi fin que succulent, avait été préparé par la gracieuse hôtelière, Mme Mailgouyart, dont la bonne cuisine est connue de tous les gourmets, fut servi d'une façon parfaite.

Au cours du repas, la plus franche gaîté ne cessa de régner dans ce milieu ami et particulièrement lié avec le vétérinaire de la démocratie lotoise qu'on fêta dans cette magnifique journée automnale.

Dès que les coupes de champagne furent remplies, MM. Fontanille, Calmon, Peretti della Rocca, sous-préfet, Davidou dirent combien ils étaient heureux de la haute distinction dont M. Vilard venait d'être l'objet, le féliciter, en termes délicats, et levèrent leur verre à sa santé, à sa longue vie, à la France, à la commune de Saint-Cirq-Soullaguet qui fut toujours fidèle à la République.

Très ému, M. Vilard remercia avec beaucoup de tact tous les nombreux amis présents pour leur belle manifestation et but à M. le Président de la République, à M. Herriot, à la France et à la paix.

Son parrain, M. Davidou, prononça alors les paroles sacramentelles, lui donna l'accolade et lui agrafa les insignes de la Légion d'honneur offerts par tous les membres du Conseil municipal à leur excellent maire de toujours.

Ce fut une très belle et bonne journée très amicale et très enthousiaste dont la population de cette coquette localité conservera longtemps le souvenir.

**Gramat**  
 Nomination. — M. Pierre Souladié, fils de l'ancien percepteur de Gramat, surnuméraire de l'enregistrement en Seine-et-Oise, est nommé receveur à Satilleu (Ardennes). Sincères félicitations.

**Cambriolage.** — Dans la matinée de mardi, des malfaiteurs ont fait le sac des petits pavillons construits dans les enclos avoisinant l'agglomération vers le village de Soulié. C'est ainsi que ceux de MM. Sirieys, Paux, David et Barret ont été visités et que des lapins, poules, hache et carabine qui s'y trouvaient ont disparu.

**Salviac**  
 Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir, la parution à la librairie, Albin Michel, à Paris, d'un traité de Banque très complet et adapté au temps présent, émanant de notre excellent compatriote et ami M. Firmin Cabanes, de Salviac, chef de service dans une grande banque Franco-Roumaine, à Paris.

Ce livre se recommande à tous les employés de banque et à tous ceux qui devront connaître les méthodes de travail de nos grandes institutions de crédit.

Nos bien sincères félicitations à notre compatriote pour cet ouvrage complet et pratique.

**Retraites ouvrières.** — MM. les titulaires des pensions ou retraites ou vièrtes et paysannes sont priés de se rendre à la mairie de Salviac tous les matins du 20 au 25 octobre et d'apporter au secrétaire de la Mairie leurs titres pour les faire viser et faire dresser le certificat de vie.

Cette formalité accomplie, M. le Percepteur de Salviac effectuera le paiement au début du mois de novembre.

**Dégagnac**  
 L'eau. — Au sujet du projet de l'adduction de l'eau de la source des Crozes, M. le Maire a reçu de la préfecture la lettre suivante:

Monsieur le Maire, Vous m'avez transmis une délibération en date du 14 septembre dernier par laquelle, le conseil municipal de votre commune a demandé que des études soient effectuées pour l'adduction de l'eau de la source des Crozes et a décidé d'inscrire dans ce but une somme de 500 fr. au budget.

J'ai l'honneur de vous informer qu'aux termes des instructions ministérielles, il y a lieu de faire procéder avant la constitution du dossier:

1<sup>o</sup> A l'examen géologique des terrains traversés par la source à capter;

2<sup>o</sup> A l'analyse chimique et bactériologique des eaux.

Je vous serais obligé dans ces conditions, de vouloir bien me faire parvenir une délibération du Conseil municipal prenant l'engagement de voter les crédits nécessaires pour désintéresser le géologue et le chimiste qui seront désignés pour procéder à ces opérations.

Dès que cette délibération me sera parvenue je prendrai les dispositions afin que l'examen géologique et l'analyse bactériologique soient effectués dans le moindre délai et, si les rapports sont favorables, je vous adresserai des instructions en vue de la constitution du dossier.

Souhaitons que ce projet entre bientôt en voie de réalisation.

**Souillac**  
 Mutilés, veuves de guerre et ascendants. — La section de Souillac se réunira dimanche, à 3 heures, à la mairie, pour procéder au renouvellement du conseil d'administration et pour le versement des cotisations.

**Mutualité.** — La société Saint-Martin a tenu sa réunion trimestrielle dimanche 12 octobre, sous la présidence de M. Pierre Lascoux, vice-président.

Le trésorier a encaissé les cotisations pour le trimestre écoulé, soit: 378 fr. 50 pour les cotisations et 14 fr. 50 d'amendes: total, 393 francs.

La société a admis comme membre participant M. Ernest Flaquière, menuisier, âgé de 22 ans.

**Carennac**  
 Les sangliers. — Le président de la Diane Carennacoise, M. Camille Blanc, et deux autres chasseurs ont tué, dans la matinée de dimanche 12 octobre, quatre petits sangliers du poids de 20 kilos, en moyenne, et blessé à mort une laie qui n'a pu être retrouvée.

**DÉPÊCHES**  
 Paris, 11 h. 30.  
**LA CRISE CHINOISE**

**La Russie surveille les événements**  
 En raison de l'importance des affaires de Chine, Trotsky a été rappelé de Géorgie.

D'autre part, 25 navires de guerre russes, formant la flotte de la Baltique, ont reçu l'ordre de partir pour l'Extrême-Orient.

**EN ALLEMAGNE**  
 Le général français Verraux est acclamé à Cologne  
 Le général allemand Schoenhaich et le général français Verraux ont prononcé hier des discours à Cologne, devant une salle bondée qui a acclamé chaleureusement le général Verraux.

**Les emprunts français et belges aux Etats-Unis**  
 A New-York on déclare improbable l'émission des emprunts français et belges avant trois ou quatre semaines.

**Un grand procès politique à Reval**  
 Plus de 100 communistes poursuivis  
 Un grand procès qui durera plusieurs semaines et auquel comparaitront une centaine de communistes commencera à Reval le 10 novembre.

**La Pologne et la Turquie**  
 Les Soviets s'alarment  
 d'une entente possible turco-polonaise  
 Une dépêche de Moscou déclare que les milieux politiques de Moscou sont fortement émus à la suite de certaines conversations qui ont eu lieu à Constantinople entre le vice-président de la Chambre polonaise et certains représentants du gouvernement d'Angora au sujet d'un accord politique et militaire entre la Turquie, la Pologne et la Roumanie.

**BANQUE MARC TREILLARD**  
 (Agence de Cahors)  
**BONS de la DÉFENSE NATIONALE**  
 Délivrance immédiate  
**ESCOMPTE aux meilleurs conditions**  
 quelle qu'en soit l'échéance  
**ACHÈTE aux meilleurs prix**  
 tous les Billets de Banque Etrangères  
 Location de COFFRES-FORTS  
 BUREAUX  
 CASTELNAU, LABENQUE, LABASTIDE-MURAT, LAUZÈS, PELACOY  
 Ouverts tous les Jours de Foire

**ON DEMANDE**  
**Une Bonne à tout faire**  
 S'adresser au Bureau du Journal

**PHOTOGRAPHES AMATEURS**  
 POUR VOS  
**Plaques, Pellicules, Papiers & Produits**  
 Ainsi que pour Appareils KODAKS  
 Adressez-vous à la MAISON SPÉCIALE POUR LA VUE  
 3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

**TRICOTEUSES** rondes et rectilignes toutes les jagues, Lainés, cotons, fils, prix de gros, Cat. Echant. Apprêt. Grât. S'adr. LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.

**Eczémas ::: Dartres**  
 Ulcères variqueux, Démangeaisons, Croûtes laiteuses, Maladies de la Peau et AFFECTIONS du SANG  
 Soulagement immédiat et guérison par le DÉPURATIF LATAPIE  
 Ph<sup>ie</sup> RAYNAL, Cordes (TARN)  
 Envoi 1<sup>er</sup> Sirop Pommade contre mandat 15 7<sup>50</sup> P<sup>g</sup> 1<sup>2</sup>  
 Dépôt: Pharmacie ARTIGUE, CAHORS

**AVIS**  
 Relancez bien ceci: pour que vos chaussures aient une longue durée faites les réparer au  
 « RESSEMELAGE NATIONAL »  
 qui s'est spécialisé par son cousu-main et son cuir de premier choix.  
 Ses prix défient toute concurrence

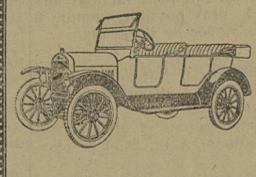
**ON DEMANDE UN MENAGE**  
 L'HOMME  
 S'occupant des chevaux et travaux de cour  
 La FEMME  
 cuisinière du personnel  
 Ecrire ou se présenter  
**PRODUITS FÉLIX POTIN**  
 CORBELL (Seine-et-Oise)

**A VENDRE**  
 Dans un très beau site, au bord d'une petite rivière poissonneuse, à proximité d'une agréable localité, située sur les bords du Lot et desservie par chem. de fer,

Une belle Propriété d'agrément d'une contenance de 5 Hectares] en nature de Jardin et Prairies artificielles, avec au centre une luxueuse MAISON de Maître (état neuf) et petit Parc clos de murs avec portails de fer.  
 Pour tous renseignements, visiter et traiter, s'adr. ou écrire: J. DELLARD, Cabinet Immobilier, rue Joffre, à CAHORS, seul chargé de la vente.

**A LOUER**  
**APPARTEMENT (sept pièces)**  
 Eau — Gaz — Electricité  
 LIBRE de SUITE  
 L'Écrit de suite  
 S'adr. à J. DELLARD, Cab. Immobilier, rue Joffre, à CAHORS

**POUR VOS VACANCES**  
**VOULEZ-VOUS**  
 Une Voiture souple, confortable, économique?  
 Adressez-vous à l'Agence *Ford*  
 4, rue des Cadourques, CAHORS. — TÉLÉPH. 81



OU VOUS TROUVEREZ LE NOUVEAU MODÈLE SURBAISSE

**Prix: 11.500**

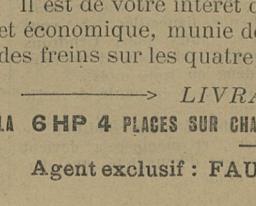
AVEC DÉMARREUR: 12.500

CONSOMMATION MOINS DE 10 LITRES AUX 100 KILOMÈTRES

**ENTREPRISE GÉNÉRALE de l'ÉLECTRICITÉ**  
**A. BARBAZA, Electricien**  
 19, RUE DU PORTAIL-ALBAN, CAHORS  
**GRANDE BAISSE DE PRIX**  
 Pose de lampes ordinaires..... 20 fr.  
 — lampes dites va-et-vient. 33 fr.  
 Prix Spéciaux pour allumages d'Escalier  
 Ampoules ordinaires dites monocatt, 2 fr. 25  
 Fers à repasser: 20 fr.  
 Piles de lampes de poche: 1 fr. 75  
**Installations**  
 de Sonneries, Téléphones, T. S. F.  
 Moteurs, Moto-pompes, nettoyage, Rebobinage  
 Grand choix de Verrerie, Lustrerie  
 Appareils de chauffage — Lampes de poche  
 Je me charge de la pose de tuyauterie pour installations de Moto-Pompes  
 Travail soigné et garanti  
 Je défie toute concurrence comme prix comme matériel et surtout comme travail

**Ouverture d'un Grand Magasin**  
 de Couronnes Mortuaires et Articles Funéraires  
**« AU SOUVENIR »**  
 Place des Petites-Boucheries CAHORS  
 Avant de faire votre choix pour la TOUSSAINT  
 Venez voir « AU SOUVENIR »  
 Entrée libre. Remise aux Sociétés, Syndicats, mutilés et collectes.

**A VENDRE**  
 Chienne Pointer, 3 ans, dressée  
 S'adresser au Bureau du Journal

**La 6 HP Renault**  

**AUTOMOBILISTES**  
 Il est de votre intérêt d'essayer la 6 HP Renault, pratique et économique, munie de tous les accessoires modernes et des freins sur les quatre roues.

—> LIVRAISON RAPIDE <—

**LA 6HP 4 PLACES SUR CHASSIS LONG est la grande révélation du Salon**  
 Agent exclusif: FAUGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS

**Pour 3 fr.**  
 achetez un flacon de Quintonin qui vous verserez dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez un vin fortifiant complet, très actif et très agréable qui remontera rapidement votre organisme affaibli.  
 Pharmacie Orliac à Cahors.

**J. Alayrac**  
 Correspondant  
 des magasins « Au Bon Marché » de Paris  
 (Maison H. Boulicaut)  
 Se tient à la disposition des Clients pour tous les renseignements, demandes de catalogues ou d'échantillons, commandes, etc.  
 TOUS LES JOURS  
 de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.  
 10, rue Brive, CAHORS

**Agence Automobiles**  
**BENJAMIN**  
 La voiture P. 2 LUXE équipement complet..... 3.900 fr.  
 Torpédo 4 places, demi confort..... 12.900 fr.  
 Voiture de luxe, pneu « Confort » compteur kilométrique, montre, rideaux de côté, tapis, housse de ca-pote..... 14.500 fr.  
 Camionnette Normande, équipement complet..... 2.500 fr.  
 Petite voiture 2 places, en ordre de marche (5 Ch.)..... 5.500 fr.

Agence Régionale:  
**Raoul PRADIÉ**  
 18, Boulevard Gambetta, CAHORS  
**MEUBLES**  
**E. COMBROUSE Fils**  
 (Ancienne Maison CAPMAS)  
 3, rue Maréchal-Joffre, — CAHORS

Grand choix de Meubles en tous genres, Chambres à coucher, Salles à manger, Buffets de cuisine, Buffets vitrine, Lingères, Armoires à glaces, Lits bois, Lits fer et cuivre, Sommier, Matelas, Chaises, Fauteuils, Glaces encastrées, Fourneaux de cuisine, etc., etc...

A des prix défiant toute concurrence

Bibliographie

Vient de paraître :

Scandales et Crimes Sociaux

L'assainissement de la Société par le progrès de ses institutions est retardé chaque jour sous la pression des contingences extérieures et des soucis patriotiques qui absorbent trop exclusivement l'attention des citoyens. Les périls qui menacent la race dans ses fondements sont dédaignés. Aux campagnes de presse dénonçant abus et scandales dont souffrent des martyrs obscurs, nul écho ne répond. La Société n'a pas le désir de s'amoindrir. Les victimes qu'elle fait, elle veut les ignorer.

Et pourtant ? Appétits et intérêts auront-ils toujours raison de la détresse des faibles, des malades, des déshérités de la race ?

Connu pour bon nombre d'ouvrages sociologiques, politiques et littéraires, l'auteur des « Crimes Sociaux », M. Jean-Desthieux, dans son nouvel ouvrage, fait appel à la pitié de ses contemporains les moins indifférents à la chose publique : il leur demande de comprendre que sévir n'est pas assainir, que les larmes sociales ont généralement des causes sociales et que l'amour du progrès ne se présente pas uniquement sous l'aspect d'une crise de politique étrangère. Les ennemis de la nation ne sont pas tous hors de ses frontières. Maintes plaies s'ouvrent chaque jour, que dissimule l'égoïsme des candidats au bonheur, et qu'un peu d'intelligence avec un peu de compassion humaine suffirait à panser.

On lira « Les Crimes Sociaux », si l'on n'est pas sensible à toute voix de miséricorde. La bonne action qu'est le nouveau livre de F. Jean-Desthieux doit avoir pour conséquence un effort de salubrité publique. Prix : 6 fr. 75. Les Editions de la Pensée Française, 37, rue Falguière, Paris.

Vient de paraître

La Lyre Couronnée

Par Alexandre GUINLE. Sous ce titre ronsardisant, et sous la forme d'Hommages, de Triomphes, d'Eloges, de Regrets ou de Tombeaux, ce recueil dédié à nos meilleurs lyriques tresse ingénument en leur honneur une couronne de poèmes, où chacun d'eux, de Thibaut de Champagne à Guillaume Apollinaire, est évoqué dans la langue qui lui est propre ou dans le ton qui lui convient.

Mais il ne s'agit là ni de purs exercices de rhétorique, ni de pastiches, encore moins de « à la manière de ». Ennemi de toute virtuosité qui eût trahi la poésie, l'auteur s'y propose bien moins de suggérer des styles que de « symboliser » justement la figure des poètes qui lui sont chers.

Collection les « Clochers de France », 1 vol., 3 fr. 50. J. PEYRONNET, éditeurs, 7, rue de Valois, Paris.

Mesdames, Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies. Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux

Publications François TeDESCO

30, Boulevard Raspail, Paris (7e) 1° un numéro de Journal des Ouvrages de Dames ; 2° un numéro de La Femme Chez Elle ; 3° un numéro de Mon Aiguille ; 4° une planche de dessins décalquables au fer chaud. Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Mon « gratuit du « Journal du Lot »

à retourner sous enveloppe affranchie aux Publications François TEDESCO 30, Boulevard Raspail, Paris (7e)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacune des publications : « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Cf. joint n° 1, 50 pour le port.

Adresse : Date et Signature

Feuilleton du « Journal du Lot » 13

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

PREMIERE PARTIE

II

Il prit lentement la main de Madeleine, la pressa contre sa bouche. La manche, à ce geste, découvrit un bras frais et délicat. Il ne put s'empêcher d'y porter les lèvres. Elle frissonna, ses pupilles s'élargirent, son sein s'élevait en tumulte. — Je vous aime... je vous aime ! murmura-t-il tout bas. Et l'avenir me paraissait insupportable si je devais vivre sans vous !

Tout en parlant, il se disait intérieurement : « Si elle savait !... si elle pouvait se douter du butin que je porte sur moi ! » Non par perversité, mais par une réaction très normale, qui se retrouve, quoique moins vive, dans un grand nombre de nos sentiments habituels, cette idée lui rendait Madeleine plus chérissable.

— Est-ce vrai, repréna-t-il à mi-voix, ce que vous m'avez dit hier soir ?... Elles-vous bien sûre de ne pas vous tromper... m'aimez-vous, enfin, assez pour être ma femme ? Elle sourit tendrement :

LES FEMMES DE GOUT trouvent dans PARIS-BRODERIE En vente partout N° : 1 fr. LES PLUS JOLIS DESSINS DE BRODERIE GRANDEUR D'EXECUTION AVEC DESSINS Décalquables AU FER CHAUD (Procédé Breveté)

MADAME, LE PETIT COURRIER DE LA FEMME CHEZ ELLE est GRATUIT PUISQUE CHAQUE N° CONTIENT UN BON-PRIME REMBOURSANT PLUSIEURS FOIS LE PRIX D'ACHAT Le Numéro 0,25 LE DEMANDER PARTOUT

Chemin de fer de Paris à Orléans L'Amérique du Sud Via Bordeaux Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux. Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Voyages en Portugal Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay : Des billets simples et aller et retour individuels en 1°, 2° et 3° classes ; a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanha, Guarda, Pampilhosa, Entroncamento et Coimbra, via Fuentès d'Onoro-Villarformoso ; b) Pour Lisbonne-Rocio, Entroncamento, Coimbra et Porto-Campanha, via Madrid-Valencia d'Alcantara ; c) Pour Porto-Sao Bento, via Barca d'Alba. Durée de validité des billets simples, 9 jours ; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours. Train rapide de luxe quotidien « Sud Express » entre Paris-Quai d'Orsay et Lisbonne.

Il est rappelé que les paquebots de la ligne Bordeaux-Moroc de la Compagnie Générale Transatlantique font maintenant escale à Lisbonne ; l'attention du public est attirée sur l'intérêt que présente cet itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc. Lisbonne est également port d'escale des paquebots de la Compagnie Sud Atlantique à destination de l'Amérique du Sud, en provenance de Bordeaux.

Mise en vente d'Affiches Artistiques Grands Châteaux de la Loire Amboise, Blois, Chambord, Chantilly, Chenonceaux, Langeais, Saumur, Ussé, Villandry. Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne Auidierne, Douarnenez, Le Faouët. Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cauterets, Luchon, Cité de Caracassonne.

Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Aïtoire. Vues du Maroc et d'Espagne Une porte à Fès, Pont de Tolède. Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exem-

plaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus). Réduction aux Membres de l'Enseignement. A VENDRE Pour cause double emploi Un POËLE à bois EN FONTE ÉMAILLÉE « Simplex Pardon » EN EXCELLENT ETAT S'adresser au Bureau du Journal

Produits vétérinaires ADRIEN SASSIN, ORLÉANS, la plus importante usine française pour la Médication Animale, demande partout Représentants actifs pour vendre aux Cultivateurs son Météorifuge et ses 50 Spécialités. — Belle situation offerte. Filature laines demande représentant actif, sérieux pour visiter fabricants, bonneterie, merciers en gros, départements Corrèze, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Lot, Aptitudes et connaissances exigées. Ecrire : MOTTE, Boîte Postale, 176, TOURCOING (Nord).

REPRÉSENTANTS visitant clientèle Industrielle, Automobile et Agricole sont demandés pour chaque département par Importante Raffinerie d'Huiles Minérales de Graissage. — Produits de premier choix. — Fortes commissions — Carte de 1° ordre qui ne sera soumise qu'à des agents très sérieux. — Pas nécessaire de connaître l'anglais : la maison se charge de la mise au courant par ses voyageurs et ingénieurs. Ecrire à SECRETAT N° 8081, rue Vivienne, 15, PARIS.

MAISON DE TISSUS de Roanne commission et gros, demande REPRÉSENTANT sérieux, ayant tournée établie pour visiter la région du Lot. Sérieuses références exigées. BOURLIERE et BELUZE, ROANNE.

Société des Transports en Commun demande : RECEVEURS (âge : 18 à 40 ans) ; salaire mensuel : début, 525 Frs. ; après un an, 535 Frs. ; après 2 ans 1/2, 550 Frs. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 Frs. par mois). Indemnité annuelle 365 Frs. Primes diverses. Indemnités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avantages. Ecrire ou se présenter, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18°).

Hôtel des Ventes 4, rue Blanqui, à CAHORS OCCASIONS

Rappelez-vous qu'à l'Hôtel des Ventes, 4, rue Blanqui à CAHORS, il y a toujours un choix de meubles d'occasions et d'objets divers en très bon état. On achète et l'on fait aussi l'échange de meubles. Actuellement en cuivre : chaudrons, tourtières, calets, etc., assiettes, écuelles et plats en émail. A vendre état neuf : machine à écrire Underwood n° 5, bicyclette pour homme et dame. On achète aussi les vieux meubles.

ETUDE DE Maître Jean FABRE NOTAIRE A CAHORS

Première insertion Suivant acte reçu par M° Jean FABRE, notaire à Cahors, le dix octobre mil neuf cent vingt-quatre, enregistré à Cahors le 14 octobre 1924, Folio 85, N° 475. Madame Angèle SABATHIE, tricolore, épouse de M. Hector LOISON, employé à la Compagnie Paris-Orléans, demeurant à Cahors, a vendu à M. Jean dit Louis LANAU, Chef de Groupe aux Magasins du Printemps et Madame Marguerite VINCENT, son épouse, demeurant à Cahors, rue Gustave-Larroumet, N° 10,

Le fonds de commerce de tricotage mécanique et bonneterie situé à Cahors, rue de la Préfecture, N° 8, comprenant les éléments incorporels, les objets matériels et outillage et les marchandises en magasin. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de l'insertion renouvelant la présente à Cahors, en l'étude de M° FABRE, notaire, rue J.-F. Caviolle, N° 2. Pour premier avis : J. FABRE.

Imp. COURSLANT (personnel intéressé) Ex co-gérant : M. DAROLLE.

Etude de M° Pierre HUARD, Licencié en Droit, Avoué à Cahors (Lot), 41, boulevard Gambetta Successeur de M° Camille SAUTET et Léon TALOU

VENTE sur LICITATION Avec admission des Etrangers Au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots DE DIVERS IMMEUBLES

Situés dans la commune de VIRE, canton de Puy-l'Evêque (Lot)

L'adjudication aura lieu le VENDREDI SEPT NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE, à DEUX HEURES DU SOIR, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Cahors, séant à Cahors, au Palais de Justice à Cahors, devant magistrat commis.

On fait savoir à qui il appartient : Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Cahors le quatre juillet mil neuf cent vingt-quatre, enregistré, signifié et passé en force de chose jugée. Et aux requêtes, poursuites et diligences de Madame CASTEX Marie-Julia, sans profession, épouse séparée de corps du sieur BROCARD Pierre-Firmin-Léon, domiciliée au Caillau, commune de Vire, licitante. Ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors, Maître Pierre HUARD, demeurant dite ville, 41, boulevard Gambetta. En présence ou lui dûment appelé de : Monsieur BROCARD Pierre-Firmin-Léon, propriétaire cultivateur, demeurant à Vire, co-licitant. Ayant pour avoué constitué près le Tribunal de Cahors, Maître MERIC, demeurant dite ville. Il sera procédé le VENDREDI SEPT NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE à DEUX HEURES DU SOIR à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice à Cahors, devant magistrat commis, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des biens dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE Le tout situé commune de Vire PREMIER LOT Le premier lot comprendra : 1° Une terre sise au lieu dit « Caillau et Grand Chemin », commune de Vire, cadastrée sous les numéros 361 p. et 362, section D, pour une contenance de quatre hectares, soixante-neuf ares, vingt-trois centiares. 2° Une vigne sise au lieu dit « Caillau ou Olontale », même commune, cadastrée sous le numéro 363 p., section D, pour une contenance de dix-neuf ares, trente-six centiares. 3° Une vigne sise au lieu dit « Caillau ou Bousquet », même commune, cadastrée sous les numéros 364 p. et 364 bis, section D, pour une contenance de cinquante-huit ares, quatre-vingt-six centiares. 4° Une vigne sise au lieu dit « Caillau du Grand Chemin », même commune, cadastrée sous le numéro 365, Section D, pour une

contenance de vingt-un ares, vingt centiares. 5° Une pâture sise au lieu dit « Caillau ou Bousquet », même commune, cadastrée sous le numéro 366 p., section D, pour une contenance de seize ares, quarante-huit centiares. 6° Une vigne sise au lieu dit « Taffet ou Caillau », même commune, cadastrée sous le numéro 367, section D, pour une contenance de trente-deux ares, cinq centiares. Tous ces immeubles, d'un seul tenant, confrontant du Nord Durou, de Goudou, Durou, de Bru, Delmouly et Bousquet ; du Midi route de Puy-l'Evêque à Tournon ; de l'Est Salles, Brocard et Durou ; de l'Ouest à chemin. DEUXIEME LOT Le deuxième lot comprendra : 1° Un jardin sis au lieu dit « Caillau », même commune, cadastré sous le numéro 350 p., même section, pour une contenance de deux ares, quarante-cinq centiares, confrontant avec Esquieu, Caumont et chemin. 2° Un autre jardin sis au lieu dit « Caillau », même commune, cadastré sous le numéro 351, même section, pour une contenance de deux ares, trente centiares, con-

frontant chemin public et Aymard. 3° Un sol de maison sis au lieu dit « Caillau », même commune, cadastré sous le numéro 353, même section, d'une contenance de deux ares, cinquante centiares. Avec précision qu'il existe sur l'un des jardins une petite grange aujourd'hui vétuste. Les biens immeubles ci-dessus désignés dépendent de la communauté d'acquêts ayant existé entre les mariés Castex-Brocard sus-nommés. Pour tous renseignements, s'adresser à : 1° Maître HUARD, avoué poursuivant, rédacteur du cahier des charges ; 2° Maître MERIC, avoué co-licitant, lesquels, comme tous les autres avoués occupant près le même Tribunal, pourront être chargés d'encherir. L'avoué poursuivant : P. HUARD. Enregistré à Cahors le octobre mil neuf cent vingt-quatre, folio case n°. Reçu trois francs, soixante centimes. Le Receveur : Signé : PONCHARRAU.

MISES A PRIX

Le premier lot sera mis en vente sur la mise à prix de trois mille francs, ci 3.000 fr. Le deuxième lot sera mis en vente sur la mise à prix de cinq cents francs, ci 500 fr. Les frais exposés au jour de l'adjudication seront payables par les adjudicataires en diminution de leurs prix. NOTA. — Aux termes du jugement qui ordonne la vente, Monsieur le Président commissaire est

— Je vous aime... n'est-ce pas tout dire ? Est-ce qu'il y a deux manières d'aimer ? Je serai votre femme quand vous le voudrez. — Puis-je le vouloir ? dit-elle. J'ai cédé à un entraînement irrésistible... coupable peut-être ! L'extrême différence de nos fortunes... Elle fit un geste de protestation ; il continua : — Oui, vous n'y pensez pas... mais les autres... mais votre mère ? Quoi de plus naturel si elle s'indignait ? Je serais le premier à le comprendre... et presque à l'approuver... — Vous n'avez pas compris le caractère de ma mère ! Elle me donnera très volontiers à un homme énergique et sûr, quoique pauvre... Elle sait qu'avec un tel homme, je serai plus riche qu'avec un homme faible... Voulez-vous vous en assurer tout de suite ? Demandez-lui ma main aujourd'hui même !... — Serait-ce honnête ? demanda-t-il. Vous me connaissez si peu... il faut que... Elle l'interrompit d'un geste ferme : — Je vous connais très bien ! Aussi bien que je puis vous connaître avant nos fiançailles... Si vous avez des scrupules, nous tiendrons nos fiançailles absolument secrètes pendant deux ou trois mois... Il feignit d'être enchanté de cette combinaison : — Oui, fit-il, à cette condition, je puis parler... et même cela devient une question d'honnêteté que d'avertir votre mère...

— Vous n'avez pas peur aujourd'hui. — Un peu tout de même. Faites comme si j'étais épouvantée... rassurez-moi. — Vous n'avez rien à craindre, fit-il gravement. Cette pointe est tout à fait inoffensive ! Il chauffa le flacon de sérum, fit aspirer à la seringue la dose nécessaire et, comme la veille, il s'appliqua à faire la petite opération avec les précautions les plus minutieuses : — Que vous disais-je ? fit-il... Elle le regardait avec attendrissement, pendant qu'il rangeait la trousse. Emu par ce qu'il allait dire, il garda une minute le silence. Mais dès qu'il eut prononcé les premières paroles, il se sentit très maître de lui : — Madame, fit-il... j'ai à vous entretenir d'une chose grave... grave pour moi... et qui dépend entièrement de vous... Avant d'aller plus loin, je tiens à vous dire que, quelle que soit votre décision, elle sera religieusement respectée. Elle s'était redressée, inquiète... elle fixait sur lui des yeux troubles et craintifs. Il reprit, avec une brusquerie voulue : — J'aime votre fille ! Je n'ignore pas que cela peut paraître insensé... mais nul de nous, du consentement universel, n'est tenu, en amour, d'être tout à fait sage... La seule disproportion de ma fortune et de la vôtre aurait dû me défendre un tel

sentiment. Peut-être ai-je de l'avenir, peut-être votre fortune serait-elle mieux en sûreté avec moi qu'avec d'autres, plus riches... Je ne veux pas plaider. C'est inutile. Vous êtes seule juge... vous avez le droit de juger sans appel !... — C'est grave, en effet, dit-elle... et non seulement pour vous ! D'abord êtes-vous sûr d'aimer... d'aimer véritablement ma fille ? Etes-vous sûr d'avoir la volonté de la rendre heureuse ? — Madame, je suis sûr d'aimer son bonheur plus que le mien !... Je suis sûr d'être profondément malheureux sans elle... — Est-ce que vous lui avez parlé ? dit vivement la vieille dame. — Oui... J'ai commis cette faute. Du moins lui ai-je dit que si vous me refusiez sa main, je me résignerais, je me défendrais, à jamais, toute espérance ! — Et vous aime-t-elle ? Il ne répondit pas, il la regarda d'un air humble : — C'est bien ! dit-elle... Laissez-moi me recueillir une minute... Il s'inclina. Tandis qu'elle méditait, il avait une vague sourire, ironique et triste, à la pensée qu'il réglait les conditions de son bonheur, alors que, peut-être, avant la fin du jour, il allait être contraint de se brûler la cervelle. N'y avait-il pas, là-bas, un homme qui, d'un seul mot ?... La voix de Mme Montaux le tira de son rêve. Elle disait : — Je ne nierai pas que, personnellement, je tiens à l'argent. J'y

tiens beaucoup. Sans l'argent, je serais déjà morte... et je n'aurais rien eu de ce que j'ai le plus passionnément aimé et désiré... Aussi, je veux que ma fille soit riche... Mais il n'importe peu qu'elle soit plus riche qu'elle ne l'est actuellement... Elle possédait de quoi satisfaire tous ses goûts, non seulement en ce qui concerne le train d'une maison luxueuse, mais en ce qui concerne le superflu... Cet argent libre, cet argent vivant, sans lequel les riches mêmes peuvent connaître les angoisses des pauvres... Dans le fait, Mlle Montaux apporterait à son mari cinq cent mille francs de rente... Elle aura donc tout ce qu'il faut pour être heureuse, pourvu qu'elle ait un compagnon qui sache régler sa vie !... Quand son mari en apporterait le double, si c'est un faible qui se laisse voler par des femmes, ou un jouisseur, ou simplement un de ces fous qui veulent toujours un train supérieur à leurs ressources, quelles que soient ces ressources, évidemment la vie de ma fille sera perdue... Sans doute, le régime dotal tend le capital de la dot inaliénable ; mais qu'est le capital, si les revenus sont gaspillés ?... Bref, il nous faut un mari ferme, pondéré, qui laisse à Madeleine — mettons cent cinquante à deux cent mille francs par an, pour qu'elle en dispose à sa fantaisie... Pourriez-vous me jurer, monsieur, de faire en sorte qu'il en soit ainsi, quand vous devriez lutter contre la volonté même de ma fille ? (A suivre)